

Communiqué d'Ensemble!22.

Depuis leur arrivée au pouvoir, La République En Marche et Macron accentuent la pression sur tout mouvement social de contestation de leur politique, et avec l'appui des dispositions de l'état d'urgence, des lois anti casseurs justifient des peines de plus en plus lourdes. De nouvelles pratiques policières voient le jour, pour empêcher de manifester (arrestations préventives, expulsions, interdiction de photographier, brutalités entraînant des mutilations ou la noyade...). Les libertés fondamentales comme circuler, manifester, contester sont menacées. Les Gilets Jaunes, les manifestants du G7, les syndicalistes, les jeunes des quartiers, les réfugiés subissent un niveau de violence jamais atteint. L'IGPN nie toutes bavures. La justice condamne, s'acharne à poursuivre celles et ceux qui osent encore manifester.

A Saint-Brieuc , le Jeudi 12 Septembre, Tristan Lozach, animateur actif des Gilets Jaunes , est convoqué, suite à une plainte de la famille Mulliez (Leroy-Merlin, Décathlon, Flunch, Boulanger ...) parce qu'il a manifesté.

Ensemble!22, Mouvement pour une alternative de gauche, écologique et solidaire , appelle

- à se rassembler jeudi 12 septembre à 13h devant le tribunal de Saint-Brieuc pour protester contre toutes les atteintes au droit de manifester qui frappent chaque jour en France les mouvements sociaux et politiques
- à participer aux initiatives du comité de soutien à Vincenzo et contre la criminalisation de nos luttes, ce même jeudi 12 à 19h, à La Serre, Chemin de la Planche à Saint-Brieuc .

Saint-Brieuc, le 9 septembre 2019.

